



Enquête publique

L'Administration communale de Vétroz soumet à l'enquête publique la demande suivante :

- **Parcelle 11025, lieu-dit « La Millière », zone résidentielle 0.5**
 - o Démolition d'une grange
 - o N° de consultation e-construction : d0225f1d
- **Parcelle 13170, lieu-dit « Roude », zone résidentielle 0.3**
 - o Modification des façades
 - o N° de consultation e-construction : 156271d9
- **Parcelle 13541, lieu-dit « Les Prés du Botsa », zone résidentielle 0.3**
 - o Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure
 - o N° de consultation e-construction : b2ed207c
- **Parcelle 14053, lieu-dit « Les Prés Cornus », zone résidentielle 0.3**
 - o Aménagement d'une piscine privée enterrée et chauffée
 - o N° de consultation e-construction : b99d075d
- **Parcelle 12638, lieu-dit « La Millière », zone résidentielle 0.5**
 - o Installation d'une pompe à chaleur extérieure
 - o N° de consultation e-construction : 5d4c39ca
- **Parcelle 13442, lieu-dit « Magnot », zone résidentielle 0.5**
 - o Fermeture de la terrasse couverte existante
 - o N° de consultation e-construction : 31b5a07e
- **Parcelle 13620, lieu-dit « Les Prés du Botsa », zone résidentielle 0.3**
 - o Exhaussement de l'habitation existante avec création d'un deuxième appartement, remplacement du chauffage existant et création d'un couvert à véhicules
 - o N° de consultation e-construction : f66753c6

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme e-Construction <https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction> ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, à l'encontre de ces demandes, dûment motivées, devront être adressées, sous pli chargé (recommandé), à l'Administration communale ou via la plateforme e-Construction dans un délai de 30 jours, à partir de la publication au Bulletin officiel.

Vétroz, le 26 septembre 2025

L'Administration communale

eConstruction

Dès fin avril 2024, la commune de Vétroz a intégré e-Construction.

Veuillez utiliser cette plateforme pour toute nouvelle mise à l'enquête ou dépôt d'observations / oppositions.

<https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction>



Enquête publique

L'Administration communale de Vétroz soumet à l'enquête publique la demande suivante :

- **Parcelle 11025, lieu-dit « La Millière », zone résidentielle 0.5**
 - o Démolition d'une grange
 - o N° de consultation e-construction : d0225f1d
- **Parcelle 13170, lieu-dit « Roude », zone résidentielle 0.3**
 - o Modification des façades
 - o N° de consultation e-construction : 156271d9
- **Parcelle 13541, lieu-dit « Les Prés du Botsa », zone résidentielle 0.3**
 - o Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure
 - o N° de consultation e-construction : b2ed207c
- **Parcelle 14053, lieu-dit « Les Prés Cornus », zone résidentielle 0.3**
 - o Aménagement d'une piscine privée enterrée et chauffée
 - o N° de consultation e-construction : b99d075d
- **Parcelle 12638, lieu-dit « La Millière », zone résidentielle 0.5**
 - o Installation d'une pompe à chaleur extérieure
 - o N° de consultation e-construction : 5d4c39ca
- **Parcelle 13442, lieu-dit « Magnot », zone résidentielle 0.5**
 - o Fermeture de la terrasse couverte existante
 - o N° de consultation e-construction : 31b5a07e
- **Parcelle 13620, lieu-dit « Les Prés du Botsa », zone résidentielle 0.3**
 - o Exhaussement de l'habitation existante avec création d'un deuxième appartement, remplacement du chauffage existant et création d'un couvert à véhicules
 - o N° de consultation e-construction : f66753c6

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme e-Construction <https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction> ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, à l'encontre de ces demandes, dûment motivées, devront être adressées, sous pli chargé (recommandé), à l'Administration communale ou via la plateforme e-Construction dans un délai de 30 jours, à partir de la publication au Bulletin officiel.

Vétroz, le 26 septembre 2025

L'Administration communale

eConstruction

Dès fin avril 2024, la commune de Vétroz a intégré e-Construction.

Veuillez utiliser cette plateforme pour toute nouvelle mise à l'enquête ou dépôt d'observations / oppositions.

<https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction>